

Sans atomes crochus

Par Simon Laquerre

Chronique parue dans le journal La Frontière du 27 novembre 2009

Le prix élevé de l'uranium a entraîné la multiplication de projets d'exploration dans plusieurs régions du Québec et l'Abitibi-Témiscamingue n'y échappe pas. Sur la Côte-Nord, un regroupement s'oppose à ce type d'industrie et demande un moratoire, à l'instar de ceux votés en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse.

Il faut d'abord savoir que la médecine nucléaire ne dépend pas de l'exploitation de mines d'uranium. L'uranium exploité dans les mines sert principalement à alimenter les centrales d'énergie nucléaire. David Fleming, un économiste réputé, a démontré qu'en considérant son cycle de vie complet, une centrale nucléaire n'est pas productrice, mais plutôt utilisatrice d'énergie (extraction et enrichissement de l'uranium, transport, construction et démantèlement des centrales, gestion des déchets radioactifs). Ceci est surtout vrai depuis que les réserves mondiales d'uranium s'épuisent et que l'industrie se replie sur des gisements de faibles teneurs, comme ceux trouvés au Québec, qui requièrent une grande quantité d'énergie pour l'extraction et le traitement (production de gaz à effet de serre, consommation d'eau). En optant pour le nucléaire pour combler les besoins actuels en énergie, nous laissons donc un déficit énergétique aux générations futures. À l'opposé, des énergies renouvelables tels l'éolien, la géothermie et le solaire paraissent coûteuses aujourd'hui, mais s'avèrent des productrices nettes d'énergie et rentables à long terme.

Au-delà du débat associé aux risques à la santé, l'énergie nucléaire et le développement durable n'ont pas d'atomes crochus ! Le gouvernement du Québec devrait profiter de la réforme en cours de la Loi sur les mines pour étudier sérieusement la possibilité de limiter, voire d'éliminer, l'exploitation de l'uranium.